



## **STRASBOURG, 11/06/08**

*Note a l'attention des éditeurs* : L'action de la Direction Européenne de la Qualité du Médicament & Soins de Santé (DEQM) du Conseil de l'Europe contribue à lutter efficacement contre la contrefaçon de médicaments en établissant une coordination entre les différents états Européens à différents niveaux :

- élaboration de normes de référence de qualité communes et obligatoires pour tous les médicaments (Pharmacopée européenne, plus de 2000 normes élaborées) et d'étalons de référence;
- mise en place d'un système de coopération dans le cadre des Laboratoires Officiels de Contrôles des Médicaments OMCLs en Europe (près de 100 laboratoires dans 35 pays) ;

En outre, dans le cadre des activités de suivi pharmaceutique le *Comite d'experts sur la minimisation des risques pour la santé publique posés par la contrefaçon de médicaments et la criminalité connexe* développe un programme de travail spécifique sur les actions à mener pour combattre la contrefaçon de médicaments et les infractions connexes en proposant un ensemble d'actions cohérentes dans le cadre d'approches modèles, la coopération multidisciplinaire entre les secteurs concernés, l'établissement d'un système d'information spécifique en la matière ainsi que le concept de formation régulière.

## **LE CONSEIL DE L'EUROPE ORGANISE UNE SESSION DE FORMATION SUR LES MEILLEURES PRATIQUES POUR COMBATTRE LA CONTREFAÇON DES MEDICAMENTS ET POUR PROTEGER LA SANTE PUBLIQUE**

L'originalité de la formation proposée par la DEQM du Conseil de l'Europe est de réunir régulièrement les différents acteurs et partenaires concernés par la contrefaçon de médicaments (police, douanes, inspecteurs etc.) en favorisant une approche multisectorielle et sans frontières afin de lutter efficacement contre la contrefaçon de médicaments et l'infraction connexe en Europe.

Cette formation aura lieu les 26-27 juin à la DEQM à Strasbourg (France) en présence du président de la sous-commission de la Charte Sociale Européenne et de l'emploi de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (PACE) qui ouvrira officiellement la session à 09h15.

Les programmes des ateliers seront axés sur les méthodes de prise de conscience des responsabilités et les systèmes de contrôle existant ainsi que les procédures d'investigations en pratique et la procédure standard à appliquer ainsi que les interactions entre les différents secteurs et discipline concernée.

Ce programme de formation est une contribution importante pour lutter contre la contrefaçon de médicaments par la promotion d'une coopération efficace entre les différents agents concernés au niveau européen et ce dans les différentes disciplines concernées. Afin de créer une cohésion durable la DEQM apportera son support dans la gestion et le développement des concepts de formation multisectorielle concernant la lutte contre la contrefaçon de médicaments afin de protéger la sante publique en Europe par la création d'une plateforme de formation continue.

Un point presse aura lieu le 25 juin à 15h00 avec : Mme Susanne Keitel, Directrice de la DEQM, Conseil de l'Europe ; M Jean Marc Spieser, Chef du service Standardisation Biologique, Réseau des OMCLs & Soins de Santé, DEQM, M Bernard Marquet, Président de la sous-commission de la Charte sociale européenne et de l'emploi de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et M Domenico Di Giorgio, Président du Comite Européen sur les produits et les soins pharmaceutiques. Pour le programme complet et pour plus d'information, veuillez contacter Estelle Steiner : [estelle.steiner@coe.int](mailto:estelle.steiner@coe.int).

Par le biais de ses activités sur la contrefaçon des médicaments et les infractions similaires menaçant la santé publique, le Conseil de l'Europe contribue activement à la mise en œuvre d'exigence de haut niveau pour la protection de la santé publique et la promotion des droits de l'homme et de la dignité des personnes.

Organisation politique créée en 1949, le Conseil de l'Europe œuvre à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme à l'échelle du continent, ainsi qu'à développer des réponses communes face aux enjeux sociaux, culturels et juridiques auxquels sont confrontés ses 47 états membres.